

Conseils aux patients devant subir une intervention sur les pieds

Que faire avant l'intervention ?

La consultation d'anesthésie est obligatoire avant l'intervention.

- Vous devez avoir acheté, si celles-ci sont nécessaires, vos chaussures de Barouk avant l'hospitalisation en respectant le modèle photographié sur l'ordonnance. Entraînez-vous à marcher avec ces chaussures avant l'intervention.
- Si vous rentrez le jour même de votre opération, vous devez impérativement être à jeun depuis la veille au soir minuit (aliment : 0, tabac : 0, boisson : 0).
- Si dans les jours précédents l'intervention vous avez des problèmes cutanés (infection, blessure sur le pied) ou des infections sur l'ongle (ongle incarné), vous devez me prévenir ou prévenir le service afin que nous puissions évaluer la faisabilité de l'intervention.
- Il est conseillé, juste avant votre hospitalisation, de prendre contact avec une infirmière diplômée d'Etat proche de votre domicile qui assurera :
 - le renouvellement de vos pansements toutes les 48 heures pendant 15 jours à 3 semaines
 - l'injection quotidienne d'anticoagulant pour une période précisée sur l'ordonnance

Pendant l'hospitalisation

Votre hospitalisation durera 3 jours.

La prise en charge de la douleur se fera soit par une pompe électrique à morphine, soit par l'anesthésie loco régionale (Bloc anesthésique). **Vous devez impérativement nous signaler toute souffrance anormale.**

Si les chaussures à appui talonnier (Barouk) vous ont été prescrites, vous devez les porter pendant votre hospitalisation et pendant toute la durée demandée (de 6 semaines à 2 mois, même pour les petits déplacements). Le départ de l'hôpital s'effectue avec les chaussures de Barouk.

A votre domicile

Suivez précisément les consignes figurant sur vos ordonnances. Si un point particulier n'est pas clair, n'hésitez pas à nous contacter. Vous devez poursuivre impérativement vos anticoagulants pendant la durée qui a été prescrite par le médecin du service.



S'il existait le moindre problème de pansement, je vous demande de recontacter mon secrétariat (**01 56 61 64 19**) ou le service (**01 56 61 64 17**).

Vous devez marcher très raisonnablement pendant les 6 premières semaines car le risque majeur est le gonflement de votre pied. Tout lever, y compris nocturne, se fait sous protection des chaussures de Barouk si celles-ci ont été prescrites.

Dès que vous êtes au repos, le ou les pieds opérés doivent être surélevés ; la station debout prolongée va entraîner un gonflement de vos pieds inconfortable et parfois douloureux

Pour lutter plus efficacement contre la douleur vous devez :

- prendre des antalgiques de façon systématique, n'attendez pas l'apparition de la douleur car ceux-ci seront alors moins efficaces
- surélever vos pieds, parfois au dessus du niveau du cœur si la douleur est intense.
- glacer vos pieds avec un sachet de COLDHOT emballé dans un linge.

Si la douleur persiste, vous devez nous recontacter.

- Les fils sont auto résorbables, il n'y aura donc pas d'ablation des fils à envisager sauf pour ceux mis en dessous des orteils en plantaire (fils noirs) qui doivent être retirés eux vers le 10ème jour.
- Vous pouvez mouiller la cicatrice :
 - si vous avez été opéré depuis au moins 3 semaines,
 - si la plaie est parfaitement cicatrisée,
 - si les broches extérieures éventuelles ont été retirées,
 - si les fils ont été ôtés,
 - si les croûtes sont tombées.
- Une fois l'ordonnance de pansement terminée, l'extrémité de la broche éventuelle doit être protégée avec une compresse de façon systématique. Si les broches doivent vous être retirées en consultation, sachez que cet acte est indolore.
- Si le pansement est sec et qu'il n'y a pas de broche, la plaie peut être laissée à l'air à l'échéance de l'ordonnance de pansement.
- Le petit morceau de cire qui a été éventuellement posé entre le 1er et le 2e orteil doit être retiré au 15e jour post-opératoire.
- Après les 6 à 8 semaines de chaussures de Barouk, vous pouvez vous chausser avec des chaussures sans talon, à avant pied large. L'achat de ces chaussures doit se faire en fin de journée.
- La pratique d'activité sportive vélo, randonnée, gymnastique est déconseillée pendant 6 mois. Toute pratique sportive doit être signalée au chirurgien avant de débiter.
- Vous serez revu en consultation avec un contrôle radiologique entre la 3^e et la 4^e semaine post opératoire puis 2 mois et 6 mois.

*L'ensemble de l'équipe du Département d'Orthopédie
vous souhaite un agréable séjour*